

Le Conseil Municipal est convoqué le mardi 29 avril 2014

Ordre du Jour :

- Droits de préemption
- Affection de résultat
- Vote du budget 2014
- Vote des taux d'imposition
- Questions diverses

Présidence : Eric TORREILLES

Présents : Mrs et Mmes, Astier Jean Louis, Aubrun Maryline, Auvray Nelly, Berbon Evelyne, Bignolles Martine, Carrasco Sylvie, Durand Philippe, Fernandes Annie, Fraisse Bruno, Levailant Jean-Pierre, Linssolas Anne, Manoël Stéphane, Roblin Christine, Saint Pierre Eric, Talagrand Philippe, Toreilles Eric, Trillon Christian, Veyrat Bernard.

Excusée : Eva Bonnaure

Secrétaire : Eric Saint Pierre

Compte rendu affiché le 05.05.2014

La séance est ouverte à 20 h 30

Mr le Maire donne le compte rendu de la dernière séance.

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire propose que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :

Autorisation de signature d'une convention tripartite pour l'aménagement du rond-point.

Le conseil donne son accord sur le rajout de ce point.

<i>Délibération N°2014-65</i>

Droit de préemption

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

- L'immeuble cadastré section AK, numéro 44, lieudit « Fondarène », vendu par les conjoints MUSCIO à M. Wesley FERLET et Mme Amélie COULLET.
- L'immeuble cadastré section AL, numéro 780, lieudit « le Village », vendu par la SCI « Lou Clapas » à Mrs. GENY Jean-Jacques, GENY Emmanuel et THOMAS Danièle.
- L'immeuble cadastré section AL, n° 402 lieudit « le village » et section AD, numéro 171, lieudit « la Cabane », vendu par Mme Régine GUIN à M. Patrice LAURIOL
- L'immeuble cadastré section AL, numéro 633, lot numéro 10, vendu par la SCI RO.BE.T à Mme Martine ROSSIRE.
- L'immeuble cadastré section AL, numéro 633, lot numéro 9, vendu par Mme Florence CARABAZA à M. GIUSTINIANI.

Délibération n°2014-66
Délibération Affectation de résultat M49

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation 2013 M49 ainsi qu'il suit :
139 684.30 € à l'article 002, excédent d'exploitation reporté.

Budget Délibération 2014-67
M49

Le budget primitif 2014 M49 est voté en équilibre ainsi qu'il suit :

Recettes d'exploitation :	185 903.00 €
Dépenses d'exploitation :	185 903.00 €
Dépenses d'investissement :	182 190.00 €
Recettes d'investissement :	182 190.00 €

Délibération 2014-68
Affectation de résultat M14

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 M14 ainsi qu'il suit :

- 349 693.96 € à l'article 002, excédent de fonctionnement reporté.
- 44 932.87 € à l'article 1068, excédents de fonctionnement capitalisés.

Budget Délibération n°2014-69
M14

Le budget primitif 2014 M14 est voté en équilibre ainsi qu'il suit :

Recettes de fonctionnement :	1 120 414.04 €
Dépenses de fonctionnement :	1 120 414.04 €
Dépenses d'investissement :	1 007 600.00 €
Recettes d'investissement :	1 007 600.00 €

Délibération N°2014-70
Vote des taux d'imposition

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Monsieur le Maire expose au conseil que la diminution annoncée des dotations de l'Etat pour 2014 est, pour Lézan, de 22 734.00 €. Cela constitue une perte de recette importante pour la commune.

La compensation de cette perte de recette nécessiterait une augmentation des taxes de plus de 6 points.

Cette réduction de dotation impacte autant les communes que les EPCI (Communautés de communes et communauté d'agglomération).

Le Conseil s'inquiète quant à de nouvelles diminutions sur les années à venir et des répercussions qu'elles auront sur la fiscalité locale et le service public.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2014 de 1,00 % sur l'ensemble des taxes ;

Les nouveaux taux applicables sont :

Taxe d'habitation :	9.01 %
Taxe foncier bâti :	14.53 %
Taxe foncier non bâti :	56.14 %

<p style="text-align: center;"><i>Délibération N°2014-71</i> <i>Autorisation de signature convention tripartite pour</i> <i>l'aménagement du rond-point</i></p>
--

Monsieur le Maire expose au Conseil que la commune a été sélectionnée par Alès Agglomération comme entrée de l'agglomération. A ce titre un aménagement paysager sera réalisé au rond-point situé sur la RD 982. Un budget de 35 000 € a été voté par le conseil communautaire.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, une convention tripartite de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune, Alès agglomération et le Conseil Général doit être signée.

Le Conseil, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces nécessaires à intervenir.

<p style="text-align: center;"><i>Informations et Questions Diverses :</i></p>

Monsieur le Maire fait part au Conseil :

- des félicitations du Député William Dumas et de la CCI de Nîmes suite à l'élection du nouveau conseil municipal.
- Des remerciements de la famille FOSSAT.

Monsieur Gilbert SAUCON informe le conseil qu'il a démissionné de la présidence de l'Association du Patrimoine. Monsieur Jean Pierre CHAMBRAUD a été élu président avec un nouveau bureau.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

A l'occasion de la commémoration du 8 mai, une exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale se tiendra à la mairie. La commémoration du 8 mai se déroulera à 11 heures au monument aux morts.

Philippe DURAND signale qu'il faudrait sécuriser le pont des têtards. Un courrier sera adressé à la SNCF, propriétaire, pour lui demander d'intervenir dans les meilleurs délais.

Mr TRILLON présente au Conseil, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qu'il convient de mettre à jour. Il explique le dispositif et le rôle de chaque cellule dont font partie les membres du conseil.

La séance est levée à 22h 35

Délibérations prises dans la séance du 29.04.2014

2014-65	Droits de préemption
2014-66	Affectation de résultat M49
2014-67	Budget M49
2014-68	Affectation de résultat M14
2014-69	Budget M14
2014-70	Vote des taux d'imposition
2014-71	Autorisation de signature convention tripartite pour l'aménagement du rond-point

Signatures des membres présents à la séance du 29.04.2014

Eric TORREILLES

ASTIER Jean-Louis

AUBRUN Maryline

Nelly AUVRAY

Evelyne BERBON

Martine BIGNOLLES

CARRASCO Sylvie

Philippe DURAND

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

FERNANDES Annie

FRAISSE Bruno

Jean Pierre LEVAILLANT

Anne LINSSOLAS

Stéphane MANOEL

Christine ROBLIN

Eric SAINT PIERRE

Philippe TALAGRAND

Christian TRILLON

Bernard VEYRAT